



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

Agir pour que cesse l'acharnement d'Israël contre Salah Hamouri !

Voilà 20 ans qu'Israël s'acharne contre Salah Hamouri, citoyen franco-palestinien, avocat, défenseur des droits humains.

Le lundi 18 octobre, il s'est vu notifier la **révocation de son statut de résident de Jérusalem par Israël**. Il ne lui reste qu'une toute dernière possibilité d'appel sous 30 jours.

Salah doit pouvoir vivre à Jérusalem avec sa femme et ses enfants, c'est son droit le plus élémentaire.

Le Mouvement de la Paix appelle à signer la pétition initiée par l'association France Palestine Solidarité pour le rétablissement du statut de résident permanent à Jérusalem de Salah Hamouri et qu'il ne soit pas expulsé.

La pétition : <https://www.france-palestine.org/Petition-Le-gouvernement-israelien-s-acharne-sur-Salah-Hamouri-la-France-doit>

*Le Mouvement de la Paix
Le 2 novembre 2021*